KONRAD ADENAUER STIFTUNG

INFLUENCE DE LA CHINE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Claude SUMATA MOTUKULA
Professeur Ordinaire
Université Catholique du Congo et
Université Pédagogique Nationale

INFLUENCE DE LA CHINE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Claude SUMATA MOTUKULA
Professeur Ordinaire
Université Catholique du Congo et
Université Pédagogique Nationale

Kinshasa, Septembre 2022

Cette étude a été menée avec l'appui financier de la Konrad Adenauer Stiftung en République Démocratique du Congo. Le contenu ne reflète que le point de vue de son auteur.

Supervision :
Jakob KERSTAN,
Représentant résident de la KAS en RDC

Coordination :
Félicien KABAMBA MBAMBU,
Chef de programme pays en RDC

Chercheur et auteur :
Claude SUMATA MOTULULA
Professeur Ordinaire
Université Catholique du Congo et
Université Pédagogique Nationale

Copyright :
Konrad-Adenauer-Stiftung
Kinshasa, Septembre 2022

Mise en page et infographie
Giley's Design/ Seth Gilembe

TABLE DES MATIERES

Préface 7

Remerciements 9

Listes des tableaux et des figures 10

Résumé 11

Liste des Acronymes 13

Introduction 15

Chapitre 1 : Présentation de l'étude et démarche méthodologique....17
1.1. Contexte et justification....17
1.2. Méthodologie....18

Chapitre 2 : Perception de la relation économique entre la chine et la RDC....21
2.1 Enjeux des relations économiques entre les deux pays....21
2.2 Mise en œuvre des accords économiques et état de lieu....22

Chapitre 3 : Perception de la relation commerciale entre la chine et la RDC....29
3.1. Enjeux des relations commerciales entre les deux pays....29
3.2. Mise en œuvre des accords commerciaux....31

Chapitre 4 : Perception de la relation diplomatique entre la chine et la RDC....39
4.1. Enjeux des relations diplomatiques entre les deux pays....39
4.2. Mise en œuvre des accords diplomatiques....40

Chapitre 5 : Perspectives d'avenir....42
5.1. La présence chinoise en RDC dans une perspective globale....42
5.2. Le bilan mitigé d'un partenariat gagnant-gagnant....43
5.3. Au-delà de la coopération sino-congolaise : la question de la révision des contrats léonins....48
Conclusion....51
Bibliographie....53
Annexes....56

Préface

Au cours des 20 dernières années, la relation sino-africaine a profondément modifié le continent africain. Ainsi par exemple, en 2000, le commerce entre la Chine et l'Afrique était de seulement 10 milliards de dollars. En 2014, il s'est situé à plus de 20 fois, soit 220 milliards de dollars. Aujourd'hui, la Chine est devenue le premier partenaire économique de l'Afrique et en même temps un bailleur des fonds important.

Avec la République Démocratique du Congo, cette relation s'est beaucoup intensifiée avec la présence des entreprises chinoises dans le secteur des infrastructures et des mines. La dépendance de l'économie chinoise à l'égard des matières premières congolaises a eu pour effet de structurer les liens économiques entre la Chine et la RDC en même temps qu'elle a façonné leurs relations politiques et diplomatiques. La RDC est devenue très dépendante des produits manufacturés de la Chine pour leur cout réduit. Au-delà des échanges commerciaux, la RDC a signé avec la Chine des accords de prêt impliquant la banque chinoise EXIM Bank portant sur plusieurs milliards de dollars.

Pour les congolais, la Chine représente une nouvelle opportunité en termes d'offre partenariale. Ainsi, elle exerce une très grande influence sur la RDC tant au plan économique, commercial que diplomatique. Elle est de plus en plus préférée parce qu'elle ne pose aucune conditionnalité dans son intervention extérieure ou son aide au développement. Cette posture lui permet de se positionner plus aisément sur le continent africain et de conclure beaucoup plus rapidement des accords économiques et commerciaux.

En parcourant ce volume, on découvre que l'auteur met en lumière la nature des liens entre la RDC et la Chine, identifie les principaux moteurs de l'engagement chinois envers la RDC et évalue son impact sur la reconfiguration des relations politiques et économiques internationales. Enfin, elle envisagera l'avenir des relations entre les deux pays.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jakob Kerstan
Représentant Résident de la KAS en RDC

Remerciements

L'auteur tient à remercier la KAS de cette opportunité de mener cette étude ; en particulier, Monsieur Jakob Kerstan, son Représentant Résident et le Professeur Félicien Kabamba, son Chef de Programme RDC.

De même, il voudrait manifester toute sa sympathie à l'égard de Messieurs Philippe Matsundi de l'Institut National de la Statistique (INS) de la RD Congo et Aristote Kaninda de l'Université Pédagogique Nationale (UPN) pour leur assistance dans la rédaction de ce rapport.

Bien entendu, les limites éventuelles qui subsistent dans cette version finale de l'étude relèvent de sa responsabilité.

Monsieur Jakob Kerstan, son Représentant Résident et le Professeur Félicien Kabamba, son Chef de Programme en RDC.

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Croissance de variables macroéconomiques de la Chine 2017-2020 en % 20
Tableau 2 : Taux de croissance de la Chine et de la RDC en % 2009-2017 22
Tableau 3 : Evolution récente des taux de croissance économique de la RDC et la Chine de 2018 à 2021 en %..... 23
Tableau 4 : Etat des lieux des projets d'IDE chinois en RDC dans les secteurs primaire et secondaire 34
Tableau 5 : Etat des lieux des projets d'IDE chinois en RDC dans le secteur des services 34
Tableau 6 : Exportations de la RDC du secteur forestier au profit de la Chine en 2012..... 36

Liste des Figures

Figure 1 : Taux de croissance de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 1961-2017 (%)..... 21
Figure 2 : Evolution comparée des taux de croissance économique de la Chine et de l'Afrique Subsaharienne de 2018 à 202..... 22
Figure 3 : Dette des pays à revenu faible et intermédiaire à l'égard de la Chine 23
Figure 4 : Structure de l'économie congolaise de 2002 à 2021 26

Résumé

L'objectif majeur de cette étude est de cerner la présence de la Chine en RDC à travers les nouvelles mutations de la coopération économique et la dynamique des relations diplomatiques. Cette analyse est supposée apporter beaucoup plus d'éclairages sur la nature des liens entre la RDC et la Chine et les principaux moteurs de l'engagement chinois envers la RDC.

Elle va évaluer son impact sur la reconfiguration des relations politiques et économiques internationales. Etant donné que la RDC est dotée d'innombrables ressources naturelles, la Chine constitue un acteur non négligeable au-delà des liens séculaires l'unissant avec ses partenaires occidentaux traditionnels. Cette dynamique est de nature à stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Les investissements directs étrangers chinois représentent un potentiel important pour la croissance et l'intégration de la RDC dans l'économie mondiale. Il y a une augmentation significative des flux commerciaux et d'investissements chinois au profit de la RDC depuis 2000. Ce phénomène demeure perceptible d'autant plus que les transactions commerciales et les flux financiers en provenance de l'occident tendent à stagner dans une certaine mesure.

Les flux des IDE chinois en RDC représentent 171 millions de dollars au premier semestre de l'année 2021, selon l'Ambassadeur de la Chine en RDC. Par conséquent, ce pays constitue désormais un partenaire économique incontournable et le premier bénéficiaire des investissements chinois en Afrique à cette époque.

En règle générale, l'extraversion de l'économie de la RDC reste un fardeau difficile à gérer pour les autorités gouvernementales congolaises. L'engagement de la Chine envers la RDC tend à accentuer cette dépendance à l'égard de l'économie internationale. La compétitivité de la ce pays en rapport avec les gains découlant des relations commerciales avec la Chine

peut être cernée à travers la croissance économique observée au sein de cet espace économique.

Les performances économiques de la RDC dépendent de la croissance économique du géant asiatique, du niveau de ses exportations et du flux de ses investissements directs. La réussite de cette dynamique est liée au respect des règles de bonne gouvernance et de leadership de façon à redistribuer de manière équitable les profits en provenance de l'exploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, la RDC doit s'engager dans une stratégie de diversification de son économie pour éviter les effets pervers des économies extraverties et monoproduction.

Notre analyse est structurée en quatre chapitres. Le premier sera basé sur une brève présentation de l'étude et de la démarche méthodologique. Il s'agira de mettre en exergue son contexte et sa justification. Le deuxième chapitre nous permettra de cerner la perception de la relation économique entre la chine et la RDC. Les enjeux des relations économiques et les accords économiques entre les deux pays seront analysés. Le troisième chapitre sera consacré à la perception de la relation diplomatique entre la Chine et la RDC à travers l'étude des enjeux des relations et des accords diplomatiques entre les deux pays. Enfin, le quatrième chapitre essayera de dégager les perspectives qu'offre l'engagement chinois envers la RDC. Il va évaluer son impact sur la reconfiguration des relations économiques internationales.

Mots-clés : Commerce, Diplomatie, Investissements directs étrangers, Chine, RDC.

Liste des Acronymes

BAD	: Banque Africaine de Développement
BAfD	: Banque Africaine de Développement
BBC	: British Broadcasting Corporation
BCC	: Banque Centrale du Congo
BHP	: Broken Hill Proprietary Company
CARI	: China Africa Research Initiative
CREC	: Chinese Railway Engineering Corporation
DSCRP	: Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
EIA	: Energy Information Administration (Agence d'Information sur l'Energie)
EGC	: Entreprise Générale du Cobalt
FMI	: Fonds Monétaire International
FMN	: Firmes Multinationales
IDE	: Investissements Directs Etrangers
INS	: Institut National de la Statistique
KAS	: Konrad-Adenauer-Stiftung
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCPT	: Office congolais des Postes et Télécommunications
ODM	: Objectifs de Développement du Millénaire
PIB	: Produit Intérieur Brut
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
UPN	: Université Pédagogique Nationale
USD	: United States Dollar
RDC	: République Démocratique du Congo

RD Congo	: République Démocratique du Congo
SADC	: South African Development Community (Communauté de Développement de l'Afrique Australe)
SOCOMIN	: Société congolaise minière
WDI	: World Development Indicators
ZLECAf	: Zone de Libre-Échange Continentale Africaine
ZTE	: Zhongxing Telecommunication Equipment Company Limited

Introduction

L'ambition majeure de cette étude est d'appréhender les relations socioéconomiques entre la Chine et la RDC, au-delà des liens séculaires unissant ce dernier avec ses partenaires occidentaux traditionnels. La coopération économique sino-congolaise peut participer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie de la RDC. Cette stratégie s'inscrirait dans une dynamique positive pouvant entrainer la croissance et le développement économique de ce pays sous réserve d'une meilleure gouvernance économique et politique.

Le géant asiatique se sert du continent africain dans le cadre de l'extension de son marché. La recherche des ressources naturelles demeure le principal catalyseur de l'internationalisation des firmes chinoises pour couvrir les besoins grandissants de leur industrie. Cette tendance est corroborée par la structure des investissements directs étrangers (IDE) de la Chine en Afrique dont les ressources sont principalement orientées vers les secteurs minier et pétrolier.

Cette étude va apporter beaucoup plus d'éclairages sur la nature des liens entre la RDC et la Chine et les principaux moteurs de l'engagement chinois envers la RDC. Il s'agit d'évaluer son impact sur la reconfiguration des relations politiques et économiques internationales. Etant donné que la RDC est dotée d'innombrables ressources naturelles, la Chine constitue un acteur non négligeable. Cette dynamique est de nature à stimuler les échanges commerciaux entre les deux pays dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Les investissements directs étrangers chinois représentent un potentiel important pour la croissance et l'intégration de la RDC dans l'économie mondiale. Il y a une augmentation significative des flux commerciaux et d'investissements chinois au profit de la RDC depuis 2000.

Notre analyse est structurée en quatre chapitres. Le premier sera basé sur une brève présentation de l'étude et de la démarche méthodologique. Il s'agira de mettre en exergue son contexte et sa justification. Le deuxième

chapitre nous permettra de cerner la perception de la relation économique entre la chine et la RDC. Les enjeux des relations économiques et les accords économiques entre les deux pays seront analysés. Le troisième chapitre sera consacré à la perception de la relation diplomatique entre la Chine et la RDC à travers l'étude des enjeux des relations et des accords diplomatiques entre les deux pays. Enfin, le quatrième chapitre essayera de dégager les perspectives qu'offre l'engagement chinois envers la RDC. Il va évaluer son impact sur la reconfiguration des relations économiques internationales.

Chapitre 1 : Présentation de l'étude et démarche méthodologique

1.1. Contexte et justification

Dans le cadre de la réalisation de l'étude sur l'influence de la Chine en République Démocratique du Congo, la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) a recruté un Consultant national. Depuis un certain temps, la Chine exerce une très grande influence sur la RDC tant au plan économique, commercial que diplomatique. C'est donc cette influence qu'il est aujourd'hui important de saisir dans toutes ses facettes. L'objectif de l'étude est de rendre compte de la nature des liens entre la RDC et la Chine, d'identifier les principaux moteurs de l'engagement chinois envers la RDC et d'évaluer son impact sur la reconfiguration des relations politiques et économiques internationales.

Les relations entre la Chine et l'Afrique se sont développées à une allure vertigineuse au cours des dernières décennies. Cette réalité concerne particulièrement les pays d'Afrique centrale dotée d'importances ressources minérales et de produits pétroliers. Dans ce contexte, la quête de ressources naturelles semble constituer la principale cause de l'internationalisation des firmes chinoises. Les investissements directs étrangers chinois semblent s'orienter vers leur marché d'inputs mais d'autres éléments tendent à expliquer leur présence sur le continent africain. Il s'agit notamment des facteurs socioéconomiques et politiques tels que la qualité des institutions ainsi que les risques politiques et économiques.

Jusqu'en 2013 le Royaume-Uni et les Etats-Unis demeurent les principaux sources d'IDE en

Afrique. Cependant les flux et les stocks d'IDE en provenance de l'Europe vont décroitre de manière vertigineuse par la suite. Par exemple, les stocks d'IDE en provenance de la France en Afrique vont passer de 49 milliards de

dollars en 2013 à 14 milliards en 2019. Dans ce contexte, les pays émergents dont la Russie, la Chine et l'Afrique du Sud vont augmenter les flux de leurs IDE au profit de l'Afrique. Signalons que les stocks d'IDE chinois en Afrique ont augmenté de l'ordre de 45 % au cours de la période allant de 2015 à 2019 en dépit d'une baisse de 50 % observée durant la période allant de 2013 à 2015.

En ce qui concerne les relations commerciales sino-congolaises, force est de remarquer que les flux des IDE chinois en RDC représentent 171 millions de dollars au premier semestre de l'année 2021, selon l'Ambassadeur de la Chine en RDC. Par conséquent, ce pays constitue désormais un partenaire économique incontournable et le premier bénéficiaire des investissements chinois en Afrique à cette époque.

1.2. Méthodologie

Pour bien mener cette étude, il s'avère nécessaire de procéder de la manière suivante :

- **Phase préliminaire**
  Cette phase comporte les étapes suivantes :

  - Définition des objectifs de l'étude sur la base des sous thématiques sous examen ;
  - Définition du périmètre de l'étude ;
  - Identification de toutes les parties prenantes, en tenant compte de la diversité des inputs pour l'atteinte des objectifs fixés ;
  - Réunion des parties prenantes afin de diffuser le projet de réalisation de l'étude et de valider le lancement du processus et les objectifs fixés.

- **Phase initiale de l'étude**
  Il s'agit essentiellement des points ci-après :

  - Identification et compilation des cartographies, études et enquêtes existantes sur les sous thématiques ;
  - Revue des études et enquêtes et identification des informations pertinentes ;

- Identification des sources des données et des statistiques disponibles ;
- Prise de contact et implication dans l'étude des structures et organismes possédant des statistiques et données.

- **Phase de collecte d'informations et de données**
  Cette phase comporte les rubriques suivantes :

  - Réalisation de l'étude qualitative et quantitative sur chaque sous thématique couverte pour l'étude ;
  - Exploitation des données pertinentes identifiées dans les études et enquêtes existantes ;
  - Demande des données et statistiques aux organismes identifiés, moyennant une fiche contenant la liste détaillée de données demandes ;
  - Analyse des données disponibles ;
  - Identification des données manquantes, par rapport aux informations requises ;
  - Elaboration d'enquêtes spécifiques pour la collecte d'informations manquantes ;
  - Réalisation des enquêtes spécifiques, le cas échéant.

- **Phase de traitement des données**
  Cette phase est basée sur les points ci-après :

  - Traitement et analyse des statistiques et données collectées afin de mesurer l'influence de la Chine en RDC ;
  - Rédaction du rapport de l'étude ;
  - Validation des résultats auprès des personnes et structures sollicitées dans l'élaboration de l'étude.

- **Phase de diffusion des résultats**
  Il s'agit essentiellement des rubriques suivantes :

  - Informations sur les résultats à toutes les parties prenantes, par le biais d'ateliers et réunions d'information ;

- Elaboration de supports de communication spécifiques pour la diffusion au public général ;
- Transfert des résultats aux utilisateurs potentiels.

Chapitre 2 :
Perception de la relation économique entre la chine et la RDC

2.1. Enjeux des relations économiques entre les deux pays

La problématique de la présence chinoise en Afrique a été un terrain de prédilection des nombreuses recherches au cours des dernières années (L. Wild et D. Mepham, 2006 ; F. Manjiad et S. Marks, 2007 ; T. Ian, 2008, W. Jiang 2009 ; D. Bräutigam, 2011, K. Acker et D. Bräutigam, 2021 ; D. Bräutigam et al., 2022.). Ces études fournissent d'importants enseignements sur les avancées significatives récentes de la Chine en Afrique même si elles ne prennent pas toujours en compte le cas spécifique de la RDC.

Plus récemment, plusieurs études ont été entreprises sur le thème de la coopération entre la Chine et l'Afrique subsaharienne, en évoquant dans une certaine mesure le cas de la RDC. La plupart d'entre elles traitent des relations commerciales et de l'aide publique au développement (C. Sumata et T. Dzaka-Kikouta, 2013 ; *T. Dzaka-Kikouta and C. Sumata, 2014 ; L. P*utzel et N. Kabuyaya, 2014 ; *C. Mabenge, 2022*).

Les IDE de la Chine au profit du continent africain tendent à s'étendre considérablement et la quête des ressources naturelles de Beijing se situe dans le même schéma. Cependant, de nombreux pays occidentaux ont exprimé des préoccupations sur le manque de transparence de cette coopération et sur le risque que la spirale de la dette puisse s'enliser en Afrique (S. Marysse, 2007 ; M. D. Huse et S. L. Muyakwa, 2008 ; C. Oya, 2008). En effet, cette inquiétude vise à mettre en évidence les intérêts stratégiques du géant asiatique dans ce processus et à ressortir les limites de sa politique étrangère.

L'Aide Publique au Développement de la Chine au profit de l'Afrique a augmenté de manière significative ces dernières années. Les fonds emmagasinés dans ce contexte sont passés de 631 millions de dollars à 3 milliards de dollars américains en 2015, soit une progression moyenne annuelle de 14 %. L'assistance financière est articulée autour de trois axes principaux à savoir les prêts sans intérêts, les prêts à conditions préférentielles avec subvention d'intérêts, l'allégement de la dette et les dons techniques.

2.2. Mise en œuvre des accords économiques et état de lieu

2.2.1. Le dynamisme de l'économie chinoise

Depuis 1978, la Chine a connu d'importantes réformes fondées sur l'adoption des règles du marché qui lui ont permis d'aligner un taux de croissance moyen d'environ 10% (tableau 1). Beijing a franchi une étape supplémentaire dans la mise en œuvre des réformes dans les années 80 et au début des années 90. Cette stratégie a eu des résultats positifs, car le commerce et les investissements internationaux ont été partiellement libéralisés (J. Sachs, 2005). Par conséquent, cette économie en croissance rapide nécessite des ressources naturelles abondantes.

Tableau 1 : Croissance de quelques variables macroéconomiques de la Chine 2017-2020 en %

	2017	2018	2019	2020
PIB réel	6.9	6.6	6.3	6
Indice des prix à la consommation	1.6	2.0	3.0	3.0
Exportations de biens et services	11.0	5.4	5.0	4.8
Importations de biens et services	6.9	7.9	4.9	4.7

Source : Perspectives économiques de l'OCDE, no 104

La Chine a connu un excédent commercial de 39 milliards de dollars américains en décembre 2008. Les exportations ont représenté 111,2 milliards de dollars américains, soit une baisse de 2,8% par rapport à l'année précé-

dente. Les importations chinoises n'ont atteint que 72,2 milliards de dollars américains en novembre 2008, ce qui constitue une baisse de 21,3% par rapport à l'année précédente, selon le quotidien China Daily. Depuis 1996, l'économie de la chine et celle de l'Afrique subsaharienne ont tendance à suivre une trajectoire similaire, même si celle de la Chine demeure plus rapide (Figure 1).

Figure 1 : Taux de croissance de la Chine et de l'Afrique subsaharienne 1961-2017 (%)

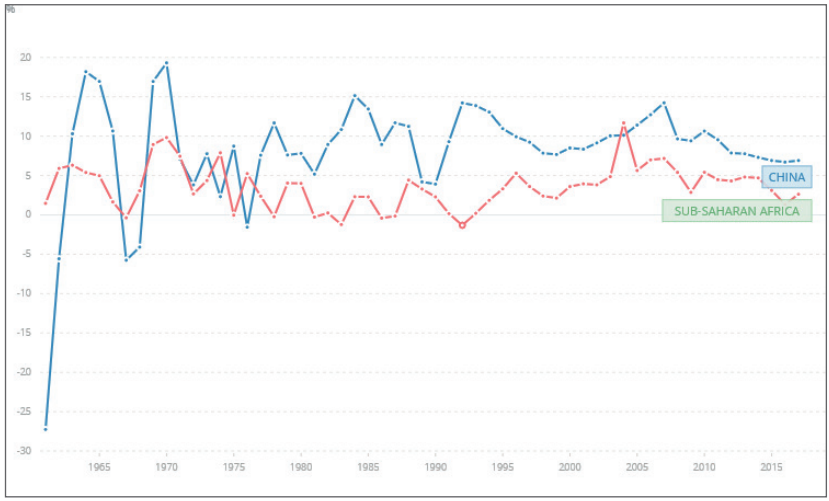

Source : Banque mondiale, Rapport annuel 2018

A l'issue de la guerre froide, la plupart des pays africains se sont démarqués de leurs anciennes métropoles pour nouer des liens économiques avec d'autres partenaires tels que la Chine et l'Inde. Selon la Banque mondiale, Beijing a aligné un taux de croissance de 6,9% en 2017 contre 9,4% en 2009 alors que les pays d'Afrique subsaharienne n'ont maintenu qu'une hausse de 2,6% de leur PIB en 2017 contre 2,8% en 2009.

Figure 2 : Evolution comparée des taux de croissance économique de la Chine et de l'Afrique Subsaharienne de 2018 à 2021

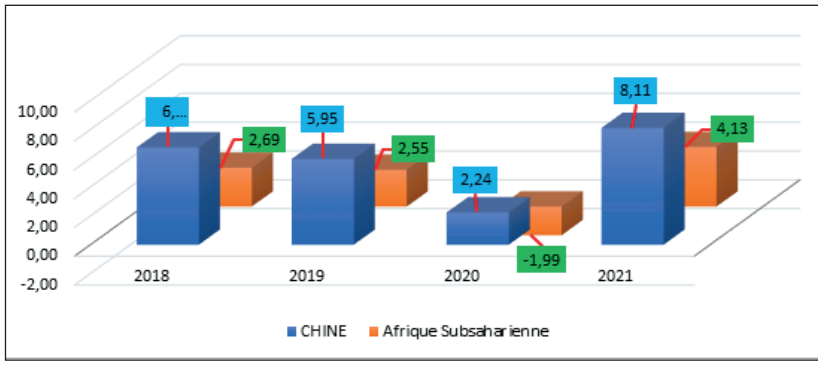

Source : Elaborée à l'aide des données du Rapport annuel de la Banque mondiale 2021

Plus récemment, en 2021, on a observé un taux de croissance de 8,11% en Chine contre 4,13% en Afrique subsaharienne. Il convient de mentionner que cette région de l'Afrique a même subi une croissance négative de l'ordre de -1,99 % au cours de l'année 2020 (Figure 2).

En ce qui concerne la RDC, ce pays a connu des bouleversements sociopolitiques à partir des années 90, notamment des processus de démocratisation tumultueux et des conflits armés. Cette dynamique a perturbé dans une certaine mesure sa situation économique au cours de ces dernières décennies. En fait, son décollage économique a été retardé et elle n'a pas pu bénéficier de ses énormes ressources naturelles de manière substantielle. Il est opportun de signaler que les taux de croissance affichés par ce pays d'Afrique centrale sont restés inférieurs à celui de la Chine au cours de la période allant de 2009 à 2017 (Tableau 2).

Tableau 2 : Taux de croissance de la Chine et de la RDC en % 2009-2017

	1961	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Chine	-27,3	9,4	10,636	9,536	7,856	7,758	7,298	6,9	6,7	6,9
RDC	-10,9	2,855	7,108	6,875	7,087	8,482	9,47	6,916	2,399	3,701

Source : Banque mondiale, Rapport annuel, 2018

Le PIB per capita de la Chine était de 1662 dollars américains en moyenne entre 1960 et 2016 avant d'atteindre un niveau record de l'ordre de 7329 dollars américains en 2017.

Tableau 3 : Evolution récente des taux de croissance économique de la RDC et la Chine de 2018 à 2021 en %

	2018	2019	2020	2021
Chine	6,75	5,95	2,24	8,11
RDC	5,82	4,38	1,74	5,71

Source : World Development Indicators (WDI), 2022

Il existe une forte correlation entre les taux de croissance observés en Chine et en RDC comme l'on peut s'en rendre compte en scrutant le tableau 3. En effet, les performances économiques du Congo restent tributaires dans une certaine mesure de celles du géant asiatique. Par ailleurs, la dette des pays à revenu faible et intermédiaire à l'égard de la Chine a triplé au cours de la dernière décennie selon un document de la BBC (Kai Wang, 2022). En effet, elle a augmenté de manière exponentielle pour atteindre 170 milliards de dollars en 2020 (Figure 3).

Figure 3 : Dette des pays à revenu faible et intermédiaire à l'égard de la Chine

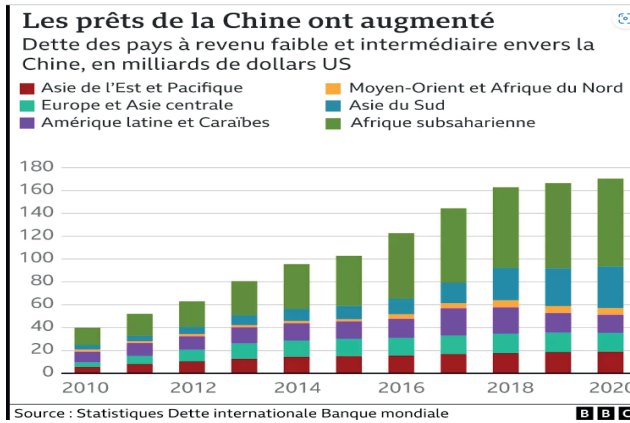

Il est opportun de mentionner que les prêts alloués par la Chine aux pays africains ont atteint 143 milliards au cours de la période allant de 2000 à 2017. Il s'agit essentiellement des engagements financiers du Gouvernement chinois, des banques et d'autres partenaires au développement en faveur des Etats africains et des entreprises publiques.

2.2.2. L'environnement économique actuel de la RDC

Les réformes mises en œuvre entre 2002 et 2021 ont permis la relance de la croissance économique avec une moyenne de l'ordre de 5,6% au cours de cette période. Dans ce contexte, la maîtrise de l'hyperinflation s'est opérée en confinant l'envolée des prix au rythme de 17% en moyenne sur la période. Par conséquent, l'on a assisté à quelques avancées sur le plan social, le chômage et la pauvreté passant respectivement de 84% à 40% et de 80% à 63% (BAfD, 2022).

La croissance économique va atteindre 6,1% en 2022 selon la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo. Cette tendance positive serait essentiellement le fait de l'industrie extractive. Dans ce contexte, le taux d'inflation s'est maintenu à 0,3% en date du 15 juillet 2022, soit 6,1% en cumul annuel. De même, le taux de change officiel de la monnaie congolaise par rapport aux principales devises a subi une légère dépréciation de l'ordre de 0,2% contre une appréciation de 0,3% du cours parallèle.

Au cours de la période allant de 2018 à 2019, la croissance économique a atteint respectivement 4,2 % en 2018 et 4,7 % en 2019. Cette reprise économique a été tirée par le relèvement des cours des matières premières et la relance de l'industrie extractive résultant du démarrage de nouveaux projets miniers. L'adoption du nouveau code minier en février 2018 a permis à l'Etat congolais de mobiliser davantage des recettes fiscales. La politique monétaire a été prudente pour assurer le maintien de l'équilibre macroéconomique et afficher respectivement des taux d'inflation fin période de l'ordre de 31 % en 2018 et 18 % en 2019.

Il convient de rappeler que la croissance économique observée en RDC en 2016 de l'ordre de 2,4% s'est inscrite dans une tendance baissière par rap-

port à l'année précédente. On a observé un renversement de tendance en 2017 car la croissance économique a redémarré avec une augmentation du PIB de l'ordre de 3,4 %.

L'évolution récente de la structure de l'économie de RDC fait ressortir le poids primordial des secteurs des industries extractives (43%) et des services (41%) alors que le secteur industriel dispose de la part congrue (16%). Il convient de signaler que le secteur minier absorbe environ 64% du secteur primaire (BAfD, 2022). On observe une certaine progression du secteur des services, dont l'impact dans la dynamique de croissance observée récemment demeure palpable, et sa contribution à la formation du PIB avait déjà atteint 31,8 % en 2008, alors qu'elle représentait 26,6% en 2006 (Figure 4).

Il est judicieux de mentionner que la part de l'agriculture dans la croissance économique observée en RDC de 2002 à 2022 reste marginale. Cette croissance n'a pas été assez inclusive. Elle n'a pas généré des améliorations substantielles sur le plan social. Le chômage est resté élevé au cours de cette période car il touche plus de 40% de la population active. On n'a pas assisté à un accroissement substantiel de revenus des individus et à une réduction drastique des inégalités sociales. Le gouvernement congolais a manifesté sa volonté de s'impliquer davantage dans la reprise des activités économiques pour la période 2017-2019 en procédant, notamment à la réduction de 30% du budget de fonctionnement des institutions de l'Etat, en mars 2017.

Le ralentissement de l'activité économique observée en RDC en 2016 a déstabilisé l'équilibre des finances publiques. En effet, les recettes budgétaires par rapport au PIB ont baissé de 13,6 % à 9,4 % entre 2015 et 2016, favorisant ainsi une diminution drastique des dépenses publiques, 17,3 % en 2015 à 12,8 % du PIB en 2016.

Figure 4 : Structure de l'économie congolaise de 2002 à 2021

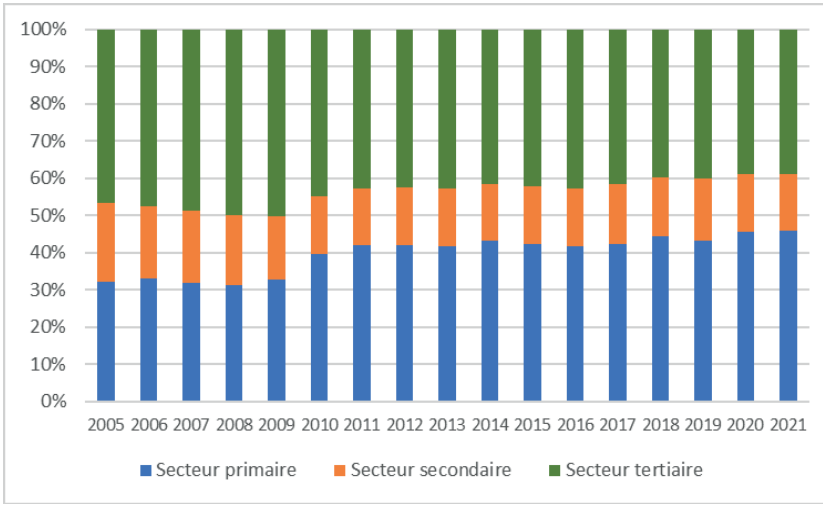

Source : Rapport annuel 2021, Banque Africaine de Développement (BAfD)

Le ralentissement de l'activité économique observée en RDC en 2016 a déstabilisé l'équilibre des finances publiques. En effet, les recettes budgétaires par rapport au PIB ont baissé de 13,6 % à 9,4 % entre 2015 et 2016, favorisant ainsi une diminution drastique des dépenses publiques, 17,3 % en 2015 à 12,8 % du PIB en 2016. Les réserves de change sont passées de 1,4 milliards de dollars à 668 millions en septembre 2017 (soit 2,93 semaines d'importation). La monnaie congolaise s'est fortement dépréciée par rapport au dollar américain de l'ordre 23,7 % en 2016, favorisant ainsi l'envolée des prix dont le niveau a atteint respectivement 6,9 % en 2016 et 42,9 % en 2017.

Chapitre 3 :
Perception de la relation commerciale entre la chine et la RDC

3.1. Enjeux des relations commerciales entre les deux pays

La majeure partie des investissements directs étrangers chinois en Afrique est concentrée dans les industries extractives (mines et hydrocarbures). La tendance haussière du commerce entre la Chine et l'Afrique s'est atténuée à partir de 2014 suite à l'inversion du cycle des matières premières caractérisée par une baisse drastique du cours des produits de base. Les exportations de l'Afrique au profit de la Chine ont considérablement baissé alors que celles du géant asiatique sur ce continent sont demeurées substantielles. En 2016, par exemple, la valeur des transactions commerciales sino-africaines a atteint128 milliards de dollars américains contre 215 milliards de dollars américains en 2014, ce qui constitue une baisse significative (China Africa Research Initiative : CARI, 2018).

Selon Ian T (2006), la valeur des transactions commerciales entre la Chine et l'Afrique avait atteint 106,84 milliards de dollars en 2008 alors qu'elle représentait 40 milliards de dollars en 2005 (statistiques officielles chinoises). Par ailleurs, les exportations chinoises vers l'Afrique étaient de l'ordre de 50,84 milliards de dollars américains en 2006. Signalons que le commerce sino africain présente des déséquilibres énormes dans la mesure où les pays africains ne se retrouvent pas parmi les principaux partenaires de la Chine en termes d'exportations ou d'importations alors que le géant asiatique semble occuper de plus en plus un poids considérable dans le commerce extérieur de l'Afrique.

Comme la plupart des pays africains exportent essentiellement des matières premières vers la Chine, leurs échanges extérieurs semblent suivre la tendance du marché international. L'Afrique a bénéficié dans une certaine mesure de la hausse des prix des matières premières, ayant entraîné par une hausse de ses recettes d'exportation, au cours des dernières décennies.

Les pays pétroliers d'Afrique subsaharienne demeurent des bénéficiaires substantiels de cette situation. La demande de pétrole de la Chine devrait atteindre environ 12,8 millions de barils par jour en 2025, soit une hausse de 130 % (Ian T, 2006). Le Gabon (un grand producteur de pétrole) et d'autres petits producteurs (Cameroun, Bénin, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire et Tchad) pourraient bénéficier de cette augmentation attendue de la demande de pétrole.

Par ailleurs, ces pays africains demeurent des opportunités non négligeables pour les produits chinois du fait de leur demande. Signalons que la plupart de ces pays disposent d'une ouverture vers la mer (République démocratique du Congo, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Gabon, Cameroun, République du Congo, Mauritanie). Par conséquent, ils constituent des points d'entrée non négligeables pour les produits chinois vers d'autres pays africains.

Le montant des prêts de la Chine à l'égard du continent africain est demeuré important en 2019. En effet, la dette contractée dans ce cadre aurait atteint 153 milliards de dollars américains au cours de la période allant de 2000 à 2019. Ces emprunts ont été orientés essentiellement vers le financement des projets d'infrastructures économiques et sociales dans les domaines suivants : transport, électricité, télécommunications et desserte en eau. En 2019, le secteur financier chinois a prêté environ 7 milliards de dollars américains aux emprunteurs africains contre 9,9 milliards de dollars américains en2018, ce qui représente une baisse de 30 % (Acker K. et Bräutigam D., 2021)

3.2. Mise en œuvre des accords commerciaux

L'économie de la RDC subit les effets pervers de son insertion récessive dans les réseaux de production internationaux. Il est opportun de rappeler que la RDC dispose d'importantes ressources naturelles censées lui faciliter l'inclusion adéquate dans les chaînes de valeur mondiales. Cependant, ces substantielles dotations ne lui permettent pas de jouir des avantages comparatifs et compétitifs. Les caractéristiques fondamentales de cette situation catastrophique demeurent le maintien d'une assise rentière basée essentiellement sur l'exportation de quelques matières premières (cuivre, cobalt, lithium…).

La recherche de sources de financement adéquates a amené les autorités congolaises à recourir au concours financier de la Chine dans le cadre du programme de reconstruction nationale des Cinq chantiers à partir de 2008. Dans ces conditions, les axes domaines prioritaires d'intervention concernaient les domaines suivants : infrastructures, création d'emplois, éducation, eau & électricité et santé.

La signature de deux accords ou conventions *ad hoc* le lundi 28 janvier 2008 entre les autorités congolaises et leurs partenaires chinois était de nature à poser les premiers jalons du processus de mise en œuvre des grands travaux de relance économique. La délégation chinoise était représentée par des opérateurs économiques privés alors que le ministre des Travaux publics et de la Reconstruction et celui en charge des Finances constituaient des interlocuteurs valables de la RDC. La conclusion de ces conventions constitue la concrétisation du protocole d'accord mis en œuvre le 17 septembre 2007 et ayant facilité, dans un premier temps, un prêt de 6,5 milliards de dollars au profit du Gouvernement congolais. Il est opportun de mentionner que cette situation était censée assurer, dans un deuxième temps, l'allocation d'un prêt plus important, de l'ordre de 11 milliards de dollars.

Dans ce contexte, la banque Exim Bank of China devrait permettre le financement de projets visant la réhabilitation et la construction d'infrastructures, en accordant des prêts préférentiels à la RD Congo. Par ailleurs, la relance des activités minières du Congo reste un volet primordial des avan-

cées obtenues à la suite des négociations initiées en septembre 2007. En effet, la création d'une plateforme regroupant un consortium d'entreprises chinoises[1]et la Gécamines était censée redynamiser l'exploitation minière de cette société congolaise. Les investissements chinois dans le domaine minier portent sur une enveloppe de 8 milliards de dollars environ sur un montant global de 14 milliards de dollars. Ces investissements représentent dès lors plus de la moitié des ressources à mettre en valeur dans le cadre de cette coopération.

Il convient de mentionner que l'accord établi le 17 septembre 2007 devait permettre une répartition plus ou moins équitable des gains financiers à percevoir entre les deux partenaires dans le cadre d'un jeu à somme positive dans lequel les protagonistes en présence trouvent leur compte. Les priorités essentielles de cette situation positive concernent l'allocation des ressources à la promotion des secteurs suivants : promotion et transfert de technologies en faveur de la RDC, création d'emplois, prise en compte des normes environnementales, développement de la sous-traitance au profit des entreprises congolaises et prise en compte du volet social dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Les entreprises chinoises devaient bénéficier de ressources minérales et en hydrocarbures pour assurer l'épanouissement et le développement fulgurant de leurs industries, dont les besoins en produits de base restent importants.

L'émergence de la coopération sino-congolaise, dans le cadre du programme de reconstruction économique des « Cinq chantiers » de la République sous le règne du Président Joseph Kabila, voulait s'inscrire dans le cadre d'une nouvelle forme de partenariat gagnant-gagnant, selon les protagonistes de ces accords. Cette démarche était censée se démarquer de la coopération traditionnelle ayant prévalu sous le joug des partenaires occidentaux dans la mesure où les gains devraient être répartis de manière équitable.

Il convient de mentionner que les fonds mobilisés par la Chine seraient gagés sur les ressources minières de la RDC, dont l'exploitation allait être confiée aux investisseurs chinois sur une période plus ou moins longue.

1 À savoir l'établissement financier chinois utilisé dans le cadre de la coopération au développement, Exim Bank, Sino Hydro et Crec.

L'implémentation des projets économiques dans les secteurs des transports, de l'éducation et de la santé devrait favoriser la relance de l'économie congolaise et la réduction de la pauvreté. De ce point de vue, la construction et la réhabilitation des routes de desserte nationale constitue une priorité majeure.

A la lumière de ce qui précède, force est de reconnaitre que l'intervention chinoise en RDC semble constituer une certaine menace pour les intérêts de ses partenaires traditionnels. En effet, les gouvernements occidentaux et les bailleurs de fonds internationaux redoutent que la mise en œuvre de la coopération sino-congolaise accentue l'endettement du Congo. Il était prévu dans ce cadre l'allocation d'un prêt substantiel à la Gécamines pour assurer la relance de ses activités d'exploitation dans l'optique d'une gestion commune des ressources naturelles.

De même, la mobilisation de fonds est censée favoriser la mise en place des travaux de reconstruction nationale. L'idée sous-jacente demeure la création d'un joint-venture servant à récolter les ressources financières pour financer des projets de développement économique visant la réduction de la pauvreté sur l'espace national. Par conséquent, les mécanismes appropriés seront mis en œuvre pour que les remboursements de la dette puissent s'effectuer par le biais des recettes en provenance de la commercialisation des matières premières. Dans l'optique du Gouvernement de la RDC, la dette publique congolaise ne va pas s'alourdir davantage dans la mesure où l'État congolais ne serait pas redevable de dettes contractées par cette société mixte.

En règle générale, la coopération occidentale en RDC n'a pas généré les prémices d'un développement endogène, dans la mouvance de programmes économiques des institutions de Bretton Woods. Dans ces conditions, le montant de la dette extérieure de la RD Congo a atteint 14 milliards de dollars avant la mise en place de l'initiative PPTE. Cette situation pernicieuse a déstabilisé l'équilibre des finances publiques car le taux d'endettement a atteint 135 % du PIB. Les capitaux à mobiliser dans le cadre de l'implémentation de ce programme ambitieux restent faramineux si l'on tient compte de la faiblesse du budget de la RDC. En 2007, par exemple, le budget de ce pays a atteint seulement 1,3 milliard de dollars, et la masse salariale des membres du Gouvernement a absorbé l'essentiel des dépenses.

Il convient de resituer l'influence de la Chine en RDC dans une vision globale, visant à affermir la volonté de ce pays d'assurer la promotion de ses exportations à travers le monde. La présence chinoise en Angola, par exemple, s'est réalisée dans les mêmes conditions, en gageant les revenus relatifs à l'exploitation des ressources pétrolières. En effet, l'attribution d'un prêt de 2 milliards de dollars au Gouvernement angolais était conditionnée par l'acquisition de 70 % des contrats pétroliers par les entreprises chinoises. Dans ce contexte, les autorités chinoises se sont engagées à financer des grands travaux visant la mise en œuvre des infrastructures, à savoir la construction de trois lignes ferroviaires, d'un grand aéroport et de ports.

En règle générale, les capacités financières colossales de la Chine et l'existence d'un marché considérable de 1,4 milliard d'individus sur son espace géographique lui permettent de jouer de plus un rôle prépondérant sur le plan international. Le géant asiatique disposerait d'environ 1300 milliards de ressources financières en réserve pouvant influencer l'équilibre des échanges internationaux.

Il est opportun de signaler que la présence des entreprises chinoises en RDC demeure également dans le prolongement des accords établis il y a plusieurs années. Dans ces conditions, la Société générale d'ingénierie d'outre-mer de Chine, la Covec, maintient un accord de partenariat avec la Gécamines depuis l'année 2006. Il s'agit d'assurer dans ce cadre le renforcement des capacités d'exploitation des gisements de Luisha[2]. De même, les accords entre la société chinoise, la China National Machinery and Equipment Important Export, et la Miba (la société minière de Bakwanga) sont censés stimuler la production de produits miniers (cuivre, or, nickel et fer) de ce conglomérat congolais initialement spécialisé dans l'exploitation du diamant. L'allocation d'un prêt d'un montant de 75 millions de dollars était de nature à favoriser le renouvellement des équipements et la relance de la production du diamant afin d'atteindre environ 8 millions de carats par an, contre un rythme de production actuel de l'ordre de 6 millions à cette époque.

2 Cette localité est située à 78 km de Lubumbashi sur l'axe reliant Lubumbashi à Likasi, ville située à 120 km au nord de Lubumbashi.

Il convient de rappeler que les investissements chinois en RDC sont essentiellement concentrés dans le secteur primaire comme l'atteste le tableau 4. Les tentatives d'insertion dans les secteurs secondaire et tertiaire demeurent marginales comme on peut s'en rendre compte dans les tableaux 4 et 5.

En 2006, la remise en question de l'accord multifibres dans le cadre des exigences de l'OMC a provoqué la fin des activités de la filiale de la FMN CHA Group Hong-Kong, Congotex, en RDC. Cette situation pernicieuse confirme la spécialisation majeure des FMN dans le secteur des industries extractives. Il convient de mentionner que la société ZTE, qui au demeurant constitue une FMN publique de Télécom, a investi dans l'agriculture pour sécuriser les approvisionnements chinois en produits alimentaires, mais aussi en vue d'améliorer les performances agricoles de la RDC par le biais du transfert de technologie (Tableau 4).

Tableau 4 : Etat des lieux des projets d'IDE chinois en RDC dans les secteurs primaire et secondaire

FMN	Domaine d'Activité	Valeur de l'IDE (Millions de USD)	Début des activités	Finance-ment	Partenaire local & Na-ture du partenariat	Etat d' avancement du projet
YANG SHUSHAN	Bois	Nd	2005		Filiale contrôlée à 100%	Cessation d'activités en 2008
Sinohydro et REC	Mines & Enginee-ring	9000	2008		Etat(JV68 :23 Sicomines entre Consortium chinois et GECAMINES)	Opérationnel
EGC	Mines	270	2006	China Eximbank	Filiale contrôlée à 100%	Opérationnel, valorisation de la mine de cuivre et de cobalt de Kamumbwe-Myunga
ZTE (Zhongxing Telecommu-nication Equipment Com-pany Limited)	Agriculture	1000	2007			Projet d'exploitation de 3 millions d'ha pour planta-tion de palmiers à huile et maïs en vue de produire des biocarbu-rants)
CHA Group Hong-Kong	Textiles	11	2004		JV 56 :44 Congotex entre le groupe belge Texaf et le partenaire chinois majoritaire qui a repris l'ex- filiale Utexafrica du groupe belge Texaf en 2004)	Cessation d'activités depuis 2006, 1200 employés se sont retrouvés au chômage après la liquidation de la JV

Tableau 5 : Etat des lieux des projets d'IDE chinois en RDC dans le secteur des services

Huaweï Technologies	Télécom	Nd	A partir de 2004	China Eximbank	Filiale contrôlée 100%	Opérationnel, construction d'un réseau de fibre optique pour 260 Millions de $ et qui a commencé en 2008
ZTE	Télécom	38	2005	China Eximbank	Accord de partenariat entre ZTE et Mundo Startel	Projet achevé pour l'installation d'un nouveau réseau de téléphone fixe dans huit provinces
ZTE	Télécom	25	2001	China Eximbank	Etat (JV51 : 49 CCT entre le partenaire chinois majoritaire et l'OCPT)	Opérationnel, réseau national de téléphonie mobile

Il convient de signaler également la présence chinoise en RDC dans le domaine de l'exploitation forestière. Selon l'Agence d'Information sur l'Energie (Energy Information Administration/EIA), entre 2014 et 2018, ce pays se situe à la 11ème place des exportations de bois sous forme de grume de l'Afrique vers la Chine avec 11% du volume total. En effet, la Chine constitue le premier partenaire de ce pays en ce qui concerne le bois (Tableau 6). Il est opportun de déplorer le fait que le bois congolais est exporté essentiellement à l'état brut alors que la plupart découlant de la transformation de ce produit de base proviennent de l'étranger.

Tableau 6 : Exportations de la RDC du secteur forestier au profit de la Chine en 2012

Tonnage de de grumes	67,166 m^3
Sciage	1,329 m^3
Exportations de bois congolais	43%

Chapitre 4 :
Perception de la relation diplomatique entre la chine et la RDC

4.1. Enjeux des relations diplomatiques entre les deux pays

La RDC a noué des relations diplomatiques avec la Chine en 1973 à l'époque du Président Mobutu. Il convient de signaler que ces liens se sont maintenus en dépit du climat sociopolitique tumultueux ayant précédé puis suivi la chute du régime de la deuxième république. Dans ce contexte, cette coopération s'est même intensifiée sous le règne du Président Kabila qui a effectué trois voyages en Chine respectivement en 2002, 2005 et 2008. Il est opportun de mentionner que cette dynamique a abouti à la signature d'un accord de coopération technique et économique ainsi que d'un accord de coopération militaire en 2005. Dans ces conditions, une commission économique mixte a été créée.

Il est judicieux de signaler, par ailleurs, que l'ambassade de Chine en RDC avec approximativement 100 personnes se situe parmi les représentations diplomatiques les plus influentes en RDC. Cette situation a favorisé l'implication de la Chine en RDC dans le cadre de sa première mission de maintien de la paix en dehors du territoire national. En effet, la présence des forces armées chinoises s'est matérialisée dans ce cadre par l'implantation d'un régiment de génie militaire dans le la province congolaise du Sud-Kivu, à Bukavu, composé de 218 casques bleus.[3]

3 Thierry Vircoulon. « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise », *Afrique contemporaine*, vol. 227, no. 3, 2008, pp. 107-118.

4.2. Mise en œuvre des accords diplomatiques

En règle générale, la diplomatie chinoise en RDC est caractérisée par une certaine neutralité et une forme de prudence sur le plan politique qui permet d'éviter l'ingérence dans la gestion quotidienne des problèmes congolais. Le respect des droits de l'homme, par exemple, ne constitue pas un critère prépondérant pour les autorités gouvernementales chinoises dans le cadre de l'implémentation de cette diplomatie.

Sur le plan militaire, la mise en oeuvre de la cooperation technique entre les deux pays s'est effectuée à la suite de la visite du Président Kabila en Chine en 2005. De ce point de vue, la RDC a bénéficié d'un don d'équipements militaires de l'ordre de 15 millions de yuans. De même, certains officiers et cadres militaires de ce pays ont la possibilité de suivre chaque année des formations dans des universités techniques de défense chinoises. Il convient de mentionner que la coopération militaire entre les deux pays s'est renforcée par la suite, sous le règne du Président Félix Tshisekedi. En 2020, par exemple, 92 jeunes officiers militaires congolais des différentes spécialités ont pu terminer leur formation à l'Université Nationale de défense de Changsha en Chine (Politico.net, 24 Aout 2020).

Par ailleurs, la coopération scientifique demeure également un volet non négligeable des relations sino congolaises depuis des décennies. Dans cette optique, quelques étudiants congolais bénéficient chaque année d'une cinquantaine de bourses d'études par l'entremise de l'Ambassade de Chine en RDC pour continuer leurs études universitaires en Chine.

Au-delà des relations diplomatiques entre la Chine et la RDC, le Gouvernement congolais était censé assurer la sécurité des investissements et garantir le remboursement intégral des frais consentis pour le financement des travaux. Les conflits éventuels seraient réglés par le biais du tribunal de la chambre internationale de commerce de Paris.

La question de la révision des contrats léonins dans le cadre de la coopération sino-congolaise mérité une attention particulière. En effet, la révision des contrats conclus dans des conditions douteuses constitue une équation cruciale à résoudre pour les autorités congolaises. Plusieurs

joint-ventures doivent faire l'objet d'un audit spécial. L'acquisition des sites et l'octroi des licences d'exportation ou d'exploitation ne respectent pas généralement les normes internationales. Signalons que de grandes sociétés, comme le géant mondial BHP Billiton dans le secteur minier, la compagnie américaine Phelps Dodge, les sociétés sud-africaines Anglo Gold Ashanti et De Beers, feraient exception à cette règle. Cependant, d'autres entreprises peu recommandables, misant essentiellement sur la valorisation boursière de leurs licences, peuvent être confrontées aux conséquences fâcheuses liées à la révision éventuelle des contrats conclus dans des conditions douteuses.

La présence chinoise en RDC devait se manifester également dans le domaine de la poste, ayant subi les conséquences néfastes de la gestion catastrophique de l'Etat congolais. Le montage financier consécutif a mis en lumière la nécessité de procéder à la mobilisation d'un prêt préférentiel de 35 millions de dollars pour relancer les activités de l'entreprise étatique, OCPT (Office congolais des Postes et Télécommunications).

Par ailleurs, l'influence de la Chine en RDC aurait pu faciliter le transfert des technologies, en favorisant la création d'emplois. L'implémentation de cette stratégie est censée assurer la l'accroissement des revenus des individus et la réduction de pauvreté. Signalons que les accords entre les deux parties portent également sur la construction d'une ligne de chemin de fer de 3000 km reliant la province du Katanga (Sakania) et la province du Bas-Congo (Matadi) pour faciliter l'écoulement des minerais.

Chapitre 5 : Perspectives d'avenir

Selon Diakonia (2007), les relations entre la Chine et l'Afrique semblent suivre trois caractéristiques principales : la neutralité politique, la multiplicité des canaux et le partenariat gagnant-gagnant.

5.1. La présence chinoise en RDC dans une perspective globale

Il est judicieux de restituer la présence chinoise en RDC dans une perspective globale en mettant en œuvre la volonté de ce pays d'assurer la promotion de ses exportations à travers le monde. Le volume des importations chinoises en RDC, essentiellement du cuivre et du cobalt, aurait quadruplé de 2004 à 2007 (Sumata C. et Dzaka-Kikouta T., 2013).

Il convient de rappeler que l'idée novatrice dans le cadre de la nouvelle coopération sino-congolaise demeure la création d'un joint-venture, la Socomin (Société congolaise minière), censée favoriser la promotion du secteur minier. Le maintien d'une politique visant à favoriser l'essor de l'emploi devrait inverser la courbe désastreuse du chômage. En effet, la mise en œuvre de mécanismes avait prévu l'établissement d'une clé de répartition d'une proportion d'un chinois sur cinq travailleurs pour favoriser la création massive d'emplois. Par ailleurs, environ 11 % des travaux devraient être sous-traités à des entreprises congolaises. De même, pour chaque investissement, la moitié d'un pour cent de la valeur de l'investissement doit être allouée au transfert de technologie et à la formation du personnel autochtone. Dans ce contexte, un montant représentant 1 % de l'investissement devrait être utilisé pour le financement des activités sociales des régions concernées et 3 % pour les dépenses liées à la gestion de l'environnement.

L'émergence de la coopération sino-congolaise, dans le cadre du programme de reconstruction économique des Cinq chantiers de la République, relève d'une nouvelle forme de partenariat gagnant-gagnant, selon

les protagonistes de ces accords. Cette dynamique est censée renverser la tendance désastreuse du système de coopération en vigueur dans la plupart des pays en insufflant un nouvel état d'esprit dans lequel tous les partenaires jouissent d'un gain équitable. Les partenaires doivent bénéficier des retombées de cette coopération en apportant un développement économique plus ou moins endogène.

Les entreprises chinoises auraient accès aux innombrables richesses minières de la RD Congo alors que cette dernière bénéficierait des ressources financières chinoises dans le processus de promotion des infrastructures et des équipements. Cette situation est de nature à accentuer l'endettement de la RD Congo selon les pays occidentaux et les bailleurs de fonds internationaux. Il convient d'analyser dans ce cadre les tenants et les aboutissants d'une telle stratégie, en essayant d'évaluer dans une certaine mesure la nature réelle des contrats chinois (Marysse & Geenen, 2008).

Les fonds mobilisés par la Chine sont gagés sur les ressources minières de la RD Congo, dont l'exploitation serait confiée aux investisseurs chinois sur une période plus ou moins longue. Dans ces conditions, la promotion des projets économiques d'envergure dans les domaines des transports, de l'éducation et de la santé devrait permettre la relance de l'économie congolaise en assurant du même coup la réduction de la pauvreté. La construction des routes de desserte nationale demeure une priorité majeure. Il est judicieux de remarquer dans ce cadre la mise en œuvre d'un programme ambitieux assurant la réalisation de projets de transport ferroviaire (3 milliards de dollars) et routier (3000 km de routes sur un total de 143 000 km) ainsi que l'implémentation de projets sociaux (758 millions de $) notamment la construction de deux universités, 32 hôpitaux, 5000 logements sociaux (Annexe II).

5.2. Le bilan mitigé d'un partenariat gagnant-gagnant

Il est judicieux de mentionner que l'engagement chinois en RDC projet n'a pas permis l'atteinte des objectifs assignés au départ compte tenu de la défaillance des parties prenantes comme l'a révélé note enquête auprès d'un échantillon de 32 personnes. En effet, la plupart d'individus pensent

que l'engagement chinois en RDC est moins dynamique que la coopération occidentale. Les principaux moteurs de la présence chinoise en RDC concernent essentiellement la recherche des matières premières, le maintien de l'hégémonie chinoise, l'essor économique de la RDC et dans une certaine mesure la recherche des terres et l'obtention du soutien africain sur la scène internationale.

En règle générale, cet engagement se situe dans la reconfiguration des relations politiques et économiques internationales. Dans ce contexte, il demeure favorable au maintien de leur équilibre. Sur le plan économique, les relations commerciales sino-congolaises n'ont pas favorisé la croissance économique et le développement en RDC. En effet, ces accords commerciaux n'ont pas généré des avancées significatives dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. Cependant, les investissements directs étrangers chinois consécutifs ont favorisé dans une certaine mesure la construction et la réhabilitation des infrastructures en RDC. Au niveau diplomatique, la non-interférence de la Chine sur le plan politique en RDC constitue une option positive de cette coopération. La neutralité de la position chinoise sur les questions politiques telles que la gestion des droits de l'homme, les avancées démocratiques et les contestations électorales semble atténuer les potentialités de tensions entre les deux partenaires. De même, la dernière prise de position de la Chine condamant sans ambiguité l'agréssion militaire perpétrée par les forces rebelles du M23 à l'Est de laRDC constitue une preuve tangible d'une certaine proximité politique entre les deux pays.

Il est opportun de mentionner que les autorités gouvernementales congolaises n'ont pas toujours élaboré des structures efficaces pour garantir la qualité des travaux dans le cadre de ce partenariat gagnant-gagnant. L'implémentation d'un tel programme suppose le maintien d'une certaine stabilité au niveau politique pour assurer la pérennisation des projets à moyen et à long terme. Le bilan de ce programme semble mitigé et la responsabilité des parties prenantes doit être soulignée. La plupart de projets retenus au départ n'ont pas été réalisés après plus d'une décennie. En effet, leur implémentation et leur duplication sur le plan national constituent dès lors des objectifs difficiles à atteindre. Il se pose dès lors l'équation de la surévaluation de gisements miniers exploités par les chinois dans ce cadre de cet arrangement du siècle.

Les bailleurs de fonds occidentaux semblent lésés et désarçonnés du fait de l'implication massive des entreprises chinoises. Cette situation demeure dans une certaine mesure la conséquence de l'échec de la coopération Nord-Sud ayant prévalu durant plusieurs décennies, sans réussir à renverser la tendance désastreuse dans laquelle s'est confinée l'économie congolaise. Néanmoins, les arguments stipulant que les Chinois seraient en train de chasser les bailleurs de fonds traditionnels de leurs terrains de prédilection présentent certaines limites. La relance économique de la RD Congo exige le maintien d'une mobilisation accrue d'un échantillon pléthorique de partenaires dans le cadre d'un programme efficient de reconstruction nationale.

La présence chinoise et l'arrivée de nouveaux partenaires en RD Congo semblent constituer une certaine menace pour les intérêts de ses alliés traditionnels, comme on l'a mentionné plus haut. Ce discours ne semble pas légitime dans la mesure où le développement de la RD Congo exige une mobilisation substantielle de ressources. Les gouvernements occidentaux et les bailleurs de fonds internationaux redoutent que la mise en œuvre de la coopération sino-congolaise accentue l'endettement du Congo. En effet, la Gécamines pourrait bénéficier d'un prêt considérable de partenaires chinois pour assurer la relance de ses activités d'exploitation dans le cadre d'une gestion commune des ressources naturelles.

De même, la mobilisation de fonds est censée favoriser la mise en place des travaux de reconstruction nationale. L'idée sous-jacente demeure la création d'un joint-venture servant à récolter les ressources financières afin de procéder au financement des projets de développement économique visant la réduction de la pauvreté sur l'espace national. Ainsi, les mécanismes appropriés seront mis en œuvre pour que les remboursements de la dette puissent s'effectuer par le biais des recettes en provenance de la commercialisation des matières premières.

Selon les autorités congolaises, la dette publique de la RD Congo ne va pas s'alourdir davantage dans la mesure où l'État congolais ne serait pas redevable de dettes contractées par cette société mixte. Il convient de remarquer que le développement intégral de la RD Congo exige la mise en œuvre

d'un programme ambitieux concernant la valorisation de tous les secteurs clés de l'économie nationale, allant de l'exploitation des ressources naturelles à la promotion du tourisme, en passant par le décollage industriel. Comme des efforts supplémentaires doivent être conjugués pour favoriser l'essor de l'agriculture, un investisseur chinois aurait entrepris l'exploitation d'une plantation de 300 000 hectares pour la culture de palmeraies. La construction d'un port en eau profonde constitue également une priorité majeure du programme de coopération sino-congolaise.

La coopération occidentale en RD Congo n'a pas permis un renversement de tendance favorable et un développement endogène, après plusieurs décennies de programmes économiques mis en œuvre sous la houlette des institutions de Bretton Woods. La dette extérieure de la RD Congo, dont le montant a atteint 14 milliards de dollars avant l'atteinte de l'initiative PPTE, demeure un signe tangible de cette réalité sociale. Ce qui a fragilisé davantage l'équilibre des finances publiques dans la mesure où son poids a atteint 135 % du PIB. Il convient de resituer la présence chinoise en RD Congo dans une perspective globale, en soulignant la volonté de ce pays d'assurer la promotion de ses exportations à travers le monde. La percée chinoise en Angola, par exemple, s'est opérée de manière analogue, en gageant notamment les revenus relatifs à l'exploitation des ressources pétrolières.

L'octroi d'un prêt de 2 milliards de dollars au Gouvernement angolais était conditionné par l'attribution de 70 % des contrats pétroliers aux entreprises chinoises. La Chine s'engageait à financer des grands travaux visant la mise en œuvre des infrastructures, à savoir la construction de trois lignes ferroviaires, d'un grand aéroport et de ports. Les capacités financières colossales de la Chine, conjuguées à l'existence d'un marché considérable de 1,4 milliard d'individus, semblent faire basculer la nouvelle donne internationale au profit de ce pays. Le géant asiatique disposerait d'environ 1300 milliards de ressources financières en réserve pouvant influencer l'équilibre des échanges internationaux. Ce qui relativise les inquiétudes des partenaires traditionnels de la RD Congo, car la présence des entreprises chinoises dans ce pays se situe également dans le prolongement des accords établis il y a plusieurs années.

L'atteinte de l'initiative PPTE

Les relations de la RD Congo avec le FMI et la Banque mondiale ont connu des soubresauts depuis l'adoption des Programmes d'ajustement structurel des années 1980 et 1990. En règle générale, cette coopération n'a pas généré d'effets positifs. Les dévaluations en cascade opérées dans ce cadre n'ont pas été à la hauteur des espérances. Le recours aux capitaux externes constitue dès lors une voie de sortie afin de maintenir dans la mesure du possible l'équilibre du budget de l'État. En effet, ces soutiens financiers représentent environ 60 % du budget de l'État congolais. L'extraversion de l'économie congolaise persiste et la nécessité de recourir aux capitaux externes pour soutenir l'équilibre des finances publiques demeure.

La mise en place de l'initiative PPTE en juin 2010 a permis à la RD Congo de bénéficier d'une réduction substantielle de l'encours de sa dette extérieure, de l'ordre de 9 milliards de dollars. Signalons que le montant global du fardeau de l'endettement du Congo envers les partenaires bilatéraux et multilatéraux s'élevait à environ 14 milliards de dollars. Par conséquent, l'allégement de cette dette est de nature à élargir la marge de manœuvre du Gouvernement congolais en lui octroyant la latitude de disposer des ressources financières substantielles par la suite.

Cette bouffée d'oxygène peut assurer le décollage économique du pays si les fonds dégagés sont orientés vers des secteurs porteurs et prioritaires de l'économie. Il convient de signaler que l'obtention de cette facilité a été tributaire des avancées significatives en termes de performance économique, notamment le maintien des indicateurs macro-économiques à un degré soutenable dans le cadre de la poursuite des Objectifs de développement du millénaire (ODM), visant à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon de l'année 2015. Par ailleurs, les dividendes de l'atteinte de l'initiative PPTE sont censés assurer la réalisation des avancées sociales conformément aux accords conclus.

Le FMI et la Banque mondiale préconisent l'adoption par le pays bénéficiaire d'un Document de stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (DSCRP) relatant les grandes lignes d'un vaste programme par-

ticipatif (FMI). Il est judicieux de remarquer que cette dynamique se situe à deux niveaux essentiels. D'abord, l'aboutissement du point de décision constitue un passage obligé. La RD Congo a franchi dans un premier temps cette étape ultime compte tenu des progrès économiques réalisés qui lui ont permis de se qualifier à l'admissibilité au bénéfice de l'allégement intérimaire du service de sa dette. La deuxième étape a consisté à atteindre le point d'achèvement assurant l'allégement intégral de la dette selon les modalités adoptées au niveau du point de décision.

A la lumière de ce qui précède force est de remarquer que la coopération sino-congolaise ne s'est pas traduite par un ré-endettement excessif de la RDC contrairement aux prévisions pessimistes des instances financières internationales et des partenaires occidentaux traditionnels de ce pays. En effet, la dette publique ne représente que 18 % du PIB en 2017.

5.3. Au-delà de la coopération sino-congolaise : la question de la révision des contrats léonins

La révision des contrats conclus dans des conditions douteuses demeure désormais une équation cruciale à résoudre pour les autorités congolaises. Une soixantaine de joint-ventures établis depuis une décennie pourraient faire l'objet d'un audit spécial. Dans la plupart des cas, l'acquisition des sites et l'octroi des licences d'exportation ou d'exploitation ne respectent pas les normes internationales en vigueur. Feraient exception de grandes sociétés, comme le géant mondial BHP Billiton dans le secteur minier, la compagnie américaine Phelps Dodge, les sociétés sud-africaines Anglo Gold Ashanti et De Beers, mais d'autres entreprises peu recommandables, misant essentiellement sur la valorisation boursière de leurs licences, pourraient être confrontées aux conséquences fâcheuses liées à la révision éventuelle des contrats conclus dans des conditions douteuses.

La présence chinoise en RD Congo est censée redynamiser dans une certaine mesure le secteur de la poste, dont la gestion étatique a été catastrophique. En effet, la vétusté de l'outil de production et les méthodes défaillantes de gestion s'ajoutent aux problèmes à résoudre. Il a fallu l'allocation d'un prêt préférentiel de 35 millions de dollars pour relancer les activités de

l'entreprise étatique, OCPT (Office congolais des Postes et Télécommunications). La coopération sino-congolaise serait de nature à faciliter le transfert des technologies de la Chine vers la RD Congo, en permettant également la création d'emplois dans le cadre d'une politique générale visant la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre de cette stratégie est censée assurer l'accroissement des revenus des individus. Les accords conclus entre les deux parties portent également sur la construction d'une ligne de chemin de fer de 3000 km reliant la province du Katanga (Sakania) et la province du Bas-Congo (Matadi) en vue d'assurer l'écoulement des minerais. Les investissements chinois dans le domaine minier portent sur une enveloppe de 8 milliards de dollars environ sur un montant global de 14 milliards de dollars. Ces investissements représentent dès lors plus de la moitié des ressources à mettre en valeur dans le cadre de cette coopération.

Les capitaux nécessaires à la mise en œuvre de ce programme ambitieux restent faramineux compte tenu de la faiblesse des ressources financières mobilisées pour le maintien de l'équilibre budgétaire au niveau interne. En 2007, par exemple, le budget de l'État congolais représentait seulement 1,3 milliard de dollars, dont l'allocation accordée à la couverture de la masse salariale des membres du Gouvernement a constitué l'essentiel des dépenses. La gestion du remboursement de la dette demeure dès lors une épineuse question du fait de la faiblesse des ressources financières propres de l'État congolais et du rétrécissement de l'assiette fiscale.

La coopération sino-congolaise est-elle un nouveau modèle de développement économique comme voie de sortie des méandres de la coopération traditionnelle ?

L'idée novatrice mise en exergue dans le cadre de la nouvelle coopération sino-congolaise demeure la création d'un joint-venture, la Socomin (Société congolaise minière), censée investir environ 3 milliards de dollars dans le secteur minier. Les projets générés serviront au remboursement des prêts consentis dans le cadre du financement des investissements du secteur minier et de la promotion des infrastructures. Dans ce contexte, la Socomin devrait produire environ 10 millions de tonnes de cuivre sur une période de quinze ans pour garantir le remboursement de la dette de 12 milliards de

dollars. Dans un premier temps, les recettes perçues devraient assurer le paiement de la dette contractée pour le financement des activités minières.

Par ailleurs, le maintien d'une politique visant à assurer la promotion de l'emploi devrait inverser la courbe désastreuse du chômage. En effet, la mise en œuvre de mécanismes permettant l'établissement d'une clé de répartition d'une proportion d'un chinois sur cinq travailleurs est de nature à favoriser la création massive d'emplois. En outre, environ 11 % des travaux devraient être sous-traités à des entreprises congolaises. Pour chaque investissement, la moitié d'un pour cent de la valeur de l'investissement doit être allouée au transfert de technologie et à la formation du personnel autochtone. De même, un montant représentant 1 % de l'investissement devrait être utilisé pour le financement des activités sociales des régions concernées et 3 % pour les dépenses liées à la gestion de l'environnement.

Le Gouvernement congolais était censé assurer la sécurité des investissements et garantir le remboursement intégral des frais consentis pour le financement des travaux. Les conflits éventuels seraient réglés par le biais du tribunal de la chambre internationale de commerce de Paris. Ainsi, les autorités gouvernementales congolaises doivent mettre en place des structures efficaces pour garantir la qualité des travaux réalisés dans le cadre de ce partenariat gagnant-gagnant. La mise en œuvre d'un tel programme suppose bien entendu le maintien d'une certaine stabilité au niveau politique pour assurer la pérennisation des projets à moyen et à long terme.

L'évolution récente des relations commerciales sino-congolaises a accentué la dépendance de la RDC par rapport à la Chine. De ce point de vue, la concentration des exportations congolaises des produits miniers en faveur de la Chine devient palpable, environ 80 % des exportations des produits miniers dont 90 % du cobalt et du cuivre. Cependant, il est opportun de signaler quelques avancées significatives de cette coopération qui se présentait sous la forme d'un partenariat gagnant-gagnant au départ. La mise en œuvre du barrage de « Zongo II », en juin 2013, financé par Exim-Bank de Chine à des taux préférentiels (360 M USD) et l'implantation de la centrale hydroélectrique, à Bussanga permettront de réduire le déficit énergétique du secteur minier en alimentant en priorité le site de la Sicomines au niveau de la province du Nord-Ubangi.

Conclusion

Cette étude nous a permis d'analyser l'implication de la Chine en RDC à travers la nouvelle tendance des relations économiques et politiques dont les investissements directs étrangers, l'aide publique au développement et le commerce constituent des jalons majeurs. En fait, cette nouvelle donne représente un potentiel important pour la croissance et l'intégration de la RDC dans l'économie mondiale. Ce « géant » économique émergent de l'Asie demeure à l'avant-garde de l'explosion de l'aide publique au développement en RDC, dans le cadre de la nouvelle impulsion des relations commerciales Sud-Sud.

Nous avons assisté à une augmentation significative des échanges et des flux d'investissement entre la RDC et la Chine depuis 2000. Dans ce contexte, la Chine a pu assurer la modernisation de ses industries et le boom économique consécutif a facilité la réduction de la pauvreté. En effet, le maintien d'une classe moyenne en plein essor, avec des revenus et un pouvoir d'achat en hausse constitue désormais une réalité flagrante. Cette situation semble stimuler la demande croissante non seulement des ressources naturelles, mais également d'exportations plus diversifiées et non traditionnelles.

Les retombées positives de l'implication de la Chine en RDC semblent mitigées si l'on juge la réalisation effective des projets. En effet, leur nombre semble limité par rapport aux ambitions affichées au départ et aux capitaux investis. La matérialisation des promesses relatives à la construction et à la réhabilitation des infrastructures (routes, aéroports, universités, écoles, hôpitaux etc.) ne s'est pas toujours matérialisée. De même, le transfert de technologies au profit des congolais et la promotion des PME/PMI locales constituent des leurres. Par conséquent, la croissance observée en RDC au cours de ces dernières décennies n'a pas été assez inclusive et l'on peut affirmer que cette coopération sino-congolaise n'a pas su améliorer de manière substantielle le niveau de vie des congolais.

En règle générale, l'extraversion de l'économie de la RDC reste un fardeau difficile à gérer pour les autorités gouvernementales congolaises. L'engagement de la Chine envers la RDC tend à accentuer cette dépendance à l'égard de l'économie internationale. La compétitivité de la ce pays en rapport avec les gains découlant des relations commerciales avec la Chine peut être cernée à travers la croissance économique observée au sein de cet espace économique. Les performances économiques de la RDC dépendent de la croissance économique du géant asiatique, du niveau de ses exportations et du flux de ses investissements directs. La réussite de cette dynamique est liée au respect des règles de bonne gouvernance et de leadership de façon à redistribuer de manière équitable les profits en provenance de l'exploitation des ressources naturelles. Par ailleurs, la RDC doit s'engager dans une stratégie de diversification de son économie pour éviter les effets pervers des économies extraverties et monoproduction.

Bibliographie

- Acker K., et Bräutigam D. 2021, 'Twenty Years of Data on China's Africa Lending', Working Paper No. 2021/4, China Africa Research Initiative, School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University, Washington, DC.
- Alden C. 2007. *China in Africa,* Zed Book.
- Armitage T. 2008. "DRC Outlines US $ 9,25 Billion Deal With China", *Global Insight Daily Analysis*, Dow Jones Active, Mai 13.
- Banque Africaine de Développement 2022. Rapport annuel 2021, Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAfD), 26 mai.
- Banque mondiale 2018. Rapport annuel de la Banque mondiale 2018, Washington, DC.
- Banque mondiale 2021. Rapport annuel de la Banque mondiale 2021, Washington, DC.
- Bräutigam D. 2011.'China in Africa: What can Western Donors Learn?, Report prepared for the Norwegian Investment Fund for Developing Countries (Norfund).
- Bräutigam D., Vijay Bhalaki, Deron L., et Yinxuan Wang 2022. 'How Africa Borrows From China: And Why Mombasa Port is Not Collateral for Kenya's Standard Gauge Railway', Working Paper No. 2022/52, China Africa Research Initiative, School of Advanced International Studies, Johns Hopkins University, Washington, DC.
- *Dzaka-Kikouta T., et C. Sumata 2014.* "Les multinationales chinoises et leurs IDE en Afrique centrale : mobiles et stratégies", dans *Les migrants et l'investissement en Afrique,* sous la direction de Claude Sumata. L'Harmattan. Collection Sociétés africaines et diaspora : 111-144.
- Edinger H., et Janssen J. 2008. "China's 'Angola Model' comes to DRC", *The China Monitor*, Center for Chinese Studies, University of Stellenbosch, 24.
- Huse M. D., et Muyakwa S. L. 2008. *China in Africa: Lending, Policy Space and Governance*, Norwegian Campaign for Debt Cancellation. Norwegian Council for Africa.

- Ian T. 2006. "China's oil diplomacy in Africa", *International Affairs*, 82(5).
- Ian T. 2008. "China and Africa: Engagement and Compromise", *African Affairs: Oxford Journals*, 26.
- Jiang W. 2009. "A Chinese 'Marshall Plan' or business?", Asian *Times publimes Online*, 26.
- Kai Wang 2022. "Economie : la Chine fait-elle peser sur les pays pauvres une dette insoutenable ?", *BBC Reality Check,* Janvier.
- Mabenge C. 2022, *Déterminants de l'internationalisation des firmes multinationales des pays émergents : Une comparaison des IDE indiens et chinois en Afrique centrale*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Strasbourg, Juin.
- Manji F., et Marks S. 2007, *African Perspectives on China in Africa*, Oxford: Fahuma.
- Marysse S. 2008. "Les contrats chinois en RDC: L'impérialisme rouge en marche ? ", *L'Afrique des Grands Lacs Annuaire*, Annuaire 2007-2008.
- N'Sakila G. M. 2008. "The Chinese Presence in Lubumbashi, DRC", *The China Monitor*,
- Center for Chinese Studies, University of Stellenbosch, 24.
- OCDE 2020, Perspectives économiques de l'OCDE, no 2, Décembre.
- OCDE 2018, Perspectives économiques de l'OCDE, no 104, Novembre.
- Oya C. 2008. "Greater Africa-China Economic Cooperation: Will This Widen 'Policy Space'?", *Development View Point*, Centre for Development Policy and Research, SOAS, London University, 4(6).
- Putzel L et Kabuyaya N. 2016. *Aide, échanges commerciaux et investissements de la Chine : Quelles conséquences pour les forêts de la République démocratique du Congo?*, Document de travail 214. Bogor, Indonésie : CIFOR.
- Sachs J. 2005. *The End of Poverty: How We Can Make It Happen In Our Lifetime*, Penguin Books.
- Sumata C. 2014. *La gestion macroéconomique de la République Démocratique du Congo durant et après la transition démocratique*, MRAC-L'Harmattan. Cahiers africains no 85.
- Sumata C. 2014 (Sous la direction). *Les migrants et l'investissement en Afrique*, L'Harmattan. Collection Sociétés africaines et diaspora.
- Sumata C., et Dzaka-Kikouta T. 2013. " The Determinants of China's Foreign Direct Investment in Central Africa: Evidence from the Republic of

Congo and DRC *", African East-Asian Affairs*, 2(7) : 15-38.
- Van Daele J. 2008. "Are the Chinese the Saviours or the New Colonizers of Congo", *Mo magazine*.
- Vircoulon T. « La Chine, nouvel acteur de la reconstruction congolaise », *Afrique contemporaine*, vol. 227, no. 3, 2008, pp. 107-118.
- Wild L., et Mepham D. 2006 (Editeurs). *The New Sinosphere-China in Africa*, London: Institute for Public Policy Research.
- World Development Indicators (WDI) 2022, Groupe de la Banque Mondiale.

ANNEXES
QUESTIONNAIRE SUR L'INFLUENCE DE LA CHINE EN RDC

	Ordre de questions	Réponses		
1	Prénom			
2	Nom			
3	Tranche d'âge	18 – 25 ans	26– 40 ans	plus de 40 ans
4	Occupation /Qualité	- Etudiant : - Chercheur : - Opérateur économique : - Professionnel : - Enseignant :		
5	Degré d'études	- Secondaire : - Graduat : - Licence : - Master/DEA/PhD :		
6	Stages			
7	Cursus universitaire	- Management : - Finances : - Economie : - Commercial : - Autres :		
8	Avez-vous des connaissances sur La nature des relations entre la Chine et la RDC ? OUI / NON	- Oui : - Non :		
9	Si oui, comment la situez-vous par rapport à la coopération occidentale ?	- Moins dynamique: - Identique : - Plus dynamique :		
10	Pourriez-vous indiquer les caractéristiques majeures de liens unissant la RDC à la Chine ?	- Politiques : - Diplomatiques : - Economiques : - Commerciaux : - Autres :		

11	Quels sont les principaux moteurs de l'engagement chinois en RDC ?	- Exploitation des matières premières : - Recherche des terres : - Obtention du soutien africain sur la scène internationale - Maintien de l'hégémonie chinoise : - Essor économique et développement de la RDC : - Autres :
12	Cet engagement s'inscrit-il dans la reconfiguration des relations politiques et économiques internationales ? OUI / NON	- Oui : - Non :
13	Cet engagement est-il favorable à l'équilibre des relations politiques et économiques internationales ? OUI / NON	- Oui : - Non :
14	L'engagement chinois en RDC a –t-il permis des avancées significatives sur le plan économique ? OUI / NON	- Oui : - Non :
15	Les investissements directs étrangers chinois ont-ils permis la construction et la réhabilitation des infrastructures en RDC ? OUI / NON	- Oui : - Non :
16	Les échanges commerciaux sinocongolais ont-ils favorisé la croissance et le développement de la RDC ?	- Oui : - Non :
17	Les accords entre la Chine et la RDC sont-ils bénéfiques pour les deux pays ? OUI / NON	- Oui : - Non :
18	Les accords entre la Chine et la RDC ont-ils été conclus dans la transparence ? OUI / NON	- Oui : - Non :
19	La non interférence de la Chine sur le plan politique en RDC constitue-t-elle une option positive dans le cadre de cette coopération ? OUI / NON	- Oui : - Non :
20	Le bilan global de la présence chinoise en RDC est-il positif ? OUI / NON	- Oui : - Non :

République Démocratique du Congo
MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

Le Ministre d'Etat

PROTOCOLE D'ACCORD

Entre

La République Démocratique du Congo représentée par **Monsieur Pierre LUMBI OKONGO**, Ministre d'Etat en charge des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction d'une part ;

Et

Le groupement des Entreprises Chinoises composé de l'Export-Import Bank of China (EXIM BANK of CHINA), la China Railway Engeneering Corporation (CREC), Société SA, et la société SINOHYDRO corporation, représenté par **Monsieur LI CHANGJIN**, Président Directeur Général de la CREC d'autre part ;

Ci-après désignés « les Parties »

I. PREAMBULE

Considérant les accords de coopération signés le 3 avril et le 07 décembre 2001 entre la République Démocratique du Congo et la République Populaire de Chine ;

Considérant les memoranda d'entente commune et accords sur le financement du développement des infrastructures de la République Démocratique du Congo par l'exploitation de ses ressources minières que le Gouvernement a signé respectivement le 9 août 2007 avec la SINOHYDRO, le 16 août 2007 avec l'EXIM BANK et le 17 août 2007 avec la CREC ainsi que les accords conclus par elles sur la reconstruction de la RDC. Tous ces memoranda et accords sont appelés ci-après l'Accord Précédent ;
Vu les consultations des parties et suivant le mémorandum on understanding of ressources finance for infrastructures development ;

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

II. DE L'OBJET

Article 1 : Le présent protocole porte sur la fixation des modalités de coopération de financement pour le développement des infrastructures de la première tranche, en contrepartie de l'exploitation des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo.

III. DES MODALITES

Article 2 : Les parties conviennent de constituer dans le cadre de l'exploitation minière une société de joint-venture (SJV) sous forme de société mixte de droit congolais regroupant d'une part, les entreprises chinoises du groupement et d'autre part, d'entreprises congolaises désignées par le Gouvernement.
Le financement du développement des travaux d'infrastructure dans le cadre de cet accord sera garanti par les concessions minières mises à la disposition de la SJV par le RDC.

Article 3 : En vue d'assurer le suivi et l'évaluation, le Gouvernement mettra en place un Comité compétent multisectoriel devant servir de guichet unique pour toutes les questions et formalités relatives à l'exécution de la tâche définie dans le présent Protocole.

Article 4 : La participation du Gouvernement ou ses mandataires au capital social de la Société de Joint - Venture dont question à l'article deux, procède du principe « gagnant - gagnant »et la Société de Joint - Venture s'établira comme suit :

- Partie Congolaise : 32%
- Partie Chinoise : 68%

Article 5 : Sur le principe essentiel du financement du développement d'infrastructure par la réalisation du dividende de la part d'Etat RDC résultant de l'exploitation de la Société de Joint -Venture, la répartition du résultat d'exploitation se fera en trois (3) étapes ;

- La première étape dite étape d'amortissement d'investissement minier. Durant cette étape, la totalité du résultat d'exploitation servira au

remboursement et à l'amortissement de l'investissement minier extractif et industriel et ce compris les intérêts ;

- La seconde étape est une étape de remboursement ou de paiement des travaux d'infrastructure. Durant cette étape, soixante six pourcent (66%) du bénéfice net du résultat d'exploitation de la Société de Joint-Venture sera utilisé pour le paiement et le remboursement des travaux d'infrastructure réalisés prévus dans la première tranche des projets dans la liste annexée tandis que le reste, soit trente quatre pourcent (34%) sera distribué proportionnellement entre parties ;

- Pendant cette étape, le montant total du paiement des projets des travaux d'infrastructure sera prévu de trois (3) milliards USD,

- La troisième étape sera une étape d'exploitation commerciale, soit après le remboursement et l'amortissement de la totalité des investissements à l'exploitation minière et au développement d'infrastructure de la première tranche, la répartition du dividende résultant de l'exploitation de la Société de Joint -Venture se fera en fonction de la participation proportionnelle et des apports effectivement appelés des actionnaires au capital social de la Société de Joint -Venture.
  Pendant cette étape, la Société de Joint-Venture se soumettra à la législation congolaise en vigueur en matière fiscale et douanière, en l'occurrence le Code des Investissements et le Code Minier.

IV. DES CONDITIONS PARTICULIERES

Article 6 : Le Gouvernement accorde à la partie Chinoise, le bénéfice de tous les avantages douaniers et fiscaux prévus par le Code des investissements et le Code minier de la République Démocratique du Congo ainsi que les dispositions particulières applicables aux marchés publics à financement extérieur.
Afin que le cumul du dividende de la part de l'Etat résultant de l'exploitation minière de la joint-venture atteigne le plus tôt possible un niveau capable de payer ou de rembourser la construction des travaux d'infrastructure, le Gouvernement va consentir à la Partie Chinoise des disposition particulières

applicables aux marchés publics.

Toutefois, pendant la période du remboursement, le Gouvernement se réserve le droit d'accorder d'autres avantages fiscaux et douaniers plus larges à la Joint - Venture pour la réalisation des projets.
Ces conditions particulières comprennent l'exemption des frais et paiement relatifs à la demande, à l'octroi, au transfert et à la cession des droits et titres miniers, des permis de prospection et d'exploitation ; l'exemption des frais d'entrée à la porte minière et de prélèvement préalable sur la valeur estimative du gisement etc.

Elles comprennent aussi l'exonération totale de tous les impôts, droits, taxes, douanes, redevances, directs ou indirects, à l'intérieur ou à l'import et l'export, payables en République Démocratique du Congo et ceux liés aux activités minières et au développement d'infrastructures de la Société de Joint-Venture.
Aux fins d'assurer la réussite de son exploitation minière et des travaux d'infrastructure, la Société de Joint-Venture aura le loisir de choisir librement le fournisseur du matériel et équipement, de technologie et de service, d'embaucher, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le personnel qualifié conformément à la législation congolaise en la matière.

Le Gouvernement garantit à la Société de Joint-Venture la sécurité de son investissement minier et le paiement des travaux d'infrastructure qu'elle réalisera.

Compte tenu de l'importance du volume et du coût des projets d'infrastructures avec leur caractère de travaux publics, de longue périodicité d'amortissement minier et du fait de la lenteur du cumul du dividende de la part de l'Etat et, en particulier afin d'accélérer le développement d'infrastructures et la reconstruction nationale pour servir le plus tôt possible le progrès socioéconomique, les parties reconnaissent que le financement du développement d'infrastructures par le dividende de la part de l'Etat résultant de l'exploitation minière de la Société de Joint-Venture ne sera pas le choix unique dans le cadre de la collaboration entre le Gouvernement et la Société de Joint-Venture.

A cet effet et en cas de besoin, le Gouvernement proposera à la Société de Joint-Venture d'accepter d'autres modalités du paiement d'une partie des projets des grands travaux d'infrastructures de volume et coût plus important. Ladite modalité pourra être paiement par le Maître de l'Ouvrage moyennant le crédit acheteur. Dans ce cas, le Groupement pourra mener toutes les démarches nécessaires à l'assistance du Maître de l'Ouvrage ou du Gouvernement pour la réalisation du financement auprès de l'institution bancaire en Chine avec des conditions acceptables et, le Gouvernement s'engage de faire en temps voulu les formalités et procédures nécessaires à la coopération économique, à l'accord de prêt et à la garantie en la matière etc.

Les conditions particulières du présent article auront une validité de trente (30) ans à partir de la date de prise d'effet du présent protocole d'accord. Elle peut être prorogée pour une période égale à la demande de l'une des parties au moins six mois avant l'expiration du terme de 30 ans.

V. DES DROITS ET OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 7 : A dater de la prise d'effet du présent protocole, les parties s'engagent à mettre rapidement en place, conformément à la législation congolaises, une Joint – venture minière dans les 30 jours suivant la signature. L'apport au capital social de chaque actionnaire sera appelé proportionnellement.

Après la signature du présent protocole, les projets ainsi annexés au présent protocole seront soumis à l'appréciation et l'accord écrit d'EXIM Bank.

Le Groupement Chinois s'engage à soumettre progressivement au comité sus évoqué le rapport de préfaisabilité du projet minier et la demande d'octroi des titres miniers. Le gouvernement en achèvera le traitement et le transfert du titre minier dans un délai de 15 jours à dater du dépôt. Les droits et titres miniers octroyés à la Société de Joint-Venture seront propriétés de cette dernière pour toute la durée de la Joint-venture

Le Groupement Chinois s'engage à soumettre progressivement audit comité, le cahier des charges techniques proposé et l'offre financière des projets des travaux d'infrastructures. Le Gouvernement devra en achever le dépouillement et accorder son approbation dans un délai d'un mois à dater du dépôt.

Dans le cas où des travaux d'infrastructures seraient payés par le Gouvernement au moyen d'autres financements, celui-ci devra démarrer la procédure du montage financier dès la conclusion des contrats des travaux.
Le Gouvernement s'engage à conclure avec la joint-venture, le marché concessionnel global des travaux d'infrastructures prévus à l'annexe 2 .

Le gouvernement garantira au groupement ou à la Société de Joint-Venture le libre transfert du fonds, la libre ouverture des comptes bancaires en devise et en monnaie locale à l'intérieur comme à l'extérieur du pays et la sécurité des opérations intéressées et l'exemption des droits, impôts et frais bancaires liés à l'imposition administrative.

Le groupement chinois, en déployant ses avantage professionnels, techniques et gestionnaires, s'engage à tout mettre en œuvre pour réduire le coût de revient, économiser les ressources financières des constructions, assurer la moderne conception, la qualité, le haut rendement, la fiabilité et la durabilité des travaux d'infrastructures et de service à travers sa participation à la reconstruction nationale.

Sur demande du Gouvernement ou du Maître de l'Ouvrage, la Société de Joint-Venture pourra assumer les travaux de proposition relative à la normalisation et régularisation des études, du génie civil, de l'équipement et du fonctionnement des travaux d'infrastructure, de formation des ressources humaines concernées et de proposition concernant la planification et systématisation du développement national d'infrastructures et de construction.

VI. DE LA LEGISLATION ULTEURIEURE

Article 8 : Sans préjudice des avantages acquis dans le cadre du présent protocole d'accord, la Société de Joint-Venture bénéficiera des avantages résultant de toutes les nouvelles dispositions légales et règlementaires qui seraient ultérieurement prises par le Gouvernement ou des conventions que celui-ci viendrait à conclure avec d'autres investisseurs.

VII. DE LA LISTE DES PROJETS

Article 9 : La liste des projets des ressources minérales et des travaux d'infrastructures convenues dans le cadre de la présente collaboration est prise aux annexes 1 et 2 du présent Protocole d'Accord.

VIII. DE L'EXCLUSIVITE

Article 10 : Le Gouvernement s'engage à ne pas conclure avec les tiers une convention portant sur des projets faisant l'objet du présent Protocole.

IX. DE L'ENTREE EN VIGUEUR

Article 11 : Le présent Protocole ainsi que l'accord précédent sont considérés comme principe et base de chaque contrat ou marché séparé en la matière et entrera en vigueur à la date de sa signature par les parties et après approbation des projets d'exploitation minière et du développement des infrastructure par l'autorité compétente Chinoise.

Article 12 : Le présent Protocole est rédigé en 8 exemplaires originaux, chaque partie en en gardant deux.
En cas de divergence entre le présent protocole et l'accord précédent, le protocole prévaudra.
Toutefois, en cas de force majeur, les parties procéderont par négociations amiables pour adapter le présent Protocole aux nouvelles conditions.

Fait à Kinshasa, le 17 septembre 2007

Pour la République Démocratique du Congo	Pour le Groupement des Entreprises Chinoises
Pierre LUMBI OKONGO	LI CHANGJIN
Ministre en charge des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	

ANNEXE I

Kinshasa, D. R. CONGO

Date: Sep. 17, 2007

NO.	Gisement	Ressources (Métal Tonnes)			Montant M$
		Cu	Co	Au	
1	CUVETTE MASHAMBA	1 003 617	151 331		
2	CUVETTE DIMA	3 933 160	49 883		
3	SYNCLINAL DIK COLLINE D	2 000 000			
4	KOLWEZI	1 113 884	1 076		
5	A trouver			372.3	
	TOTAL	8 050 661	202 290	372.3	3 000

République Démocratique du Congo
Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction

ANNEXE II

PROGRAMME NATIONAL DE RECONSTRUCTION

PROGRAMME MINIMUM

17 septembre 2007

	Projet	Description	Quantités	Montants estimatifs Toutes Taxes Comprises	
1. Chemins de fer			km	M$	BOT M$
	Matadi - Kinshasa	Modernisation	365	250	
	Kinshasa - Ilebo	Construction	1015	2 000	
	Ilebo-Kananga-Mwene Ditu-L'shi-Sakania	Modernisation	1833	1 150	
			3213	**3 400**	
2. Routes					
	Autoroute Lubumbashi - Kasumbalesa	Construction autoroute bitumée	98	80	100
	Likasi - Kolwezi	Construction route bitumée	176	141	
	Lubumbashi - Kasomeno - Kilwa - Pweto	Construction route bitumée	526	316	
	Pweto - Moba - Kalemie	Construction route bitumée	433	260	
	Kalemie - Fizi - Uvira	Construction route bitumée	435	261	
	Uvira (Kamimvira) - Bukavu	Construction route bitumée	148	89	
	Bukavu Aéroport - Goma	Construction route bitumée	175	105	
	Goma - Beni, Beni - Kasindi	Construction route bitumée	440	220	
	Beni - Komanda - Bunia	Construction route bitumée	202	101	
	Beni - Mambasa, Komanda - Mambasa	Construction route bitumée	202	123	
	Mambasa - Nia Nia	Construction route bitumée	226	113	
	Nia Nia - Bafwasende	Construction route bitumée	141	99	
	Bafwasende - Kisangani	Construction route bitumée	200	100	
			3402	**2007**	
3. Voiries			km		
	Voirie Kinshasa	Construction, renforcement et réhabilitation	146	160	
	Kinshasa: Autoroute liaison est ouest	Construction	30	20	100
	Kinshasa: Autoroute liaison ouest centre	Construction	25	30	100
	Voiries en provinces	Construction, renforcement et réhabilitation	249	190	
			450	**400**	**200**
4. Bâtiments			nbre		
	Hôpitaux 150 lits, équipés	Construction d'un hôpital moderne par province	31	232	
	Hôpital Centre ville Kinshasa équipé + IEM	Réhabilitation et construction	1	35	
	Centres de santé 50 lits, équipés	Construction d'un centre moderne par territoire	145	101	
	Universités modernes	Construction des universités 1 et 2	2	140	
	Logements sociaux	Construction et aménagement lotissements	5000	250	
				758	

Total des coûts estimatifs : 6 565 M$